

# L'actualité municipale

Bulletin d'information

Avril 2021  
Volume 15, numéro 2

  
VILLE DE  
SEPT-ÎLES



Nouveau dojo au Centre socio-récréatif!

## Sommaire

|                     |       |
|---------------------|-------|
| Dernières nouvelles | > 3-4 |
| Environnement       | > 4-5 |
| Urbanisme           | > 6   |
| Zone culture        | > 6-7 |
| Bibliothèque        | > 7   |
| Un peu d'histoire   | > 8   |

Bonjour, Kuei, Hello,

Vous avez probablement entendu parler du projet de développement d'un quartier résidentiel à l'est de la rue Holliday. Dans le contexte actuel où les terrains dans le secteur Sept-Îles se font rares, la Ville voit ce projet d'un très bon œil. En effet, afin d'assurer son développement, une municipalité se doit d'avoir une banque de terrains disponibles pour la construction résidentielle. Personne ne souhaite revivre la période effervescente de la première annonce du Plan Nord alors que, faute de terrains et de maisons à vendre, le coût des maisons a explosé et plusieurs ménages ont dû payer des prix exorbitants pour se loger.

Tel que présenté par ses promoteurs, ce nouveau développement domiciliaire se déploiera en différentes phases, rendant disponibles suffisamment de terrains pour répondre aux besoins, sans en développer un trop grand nombre à la fois. En outre, peu d'endroits offrent un tel potentiel de développement et les conditions de sol y sont idéales. D'ailleurs, au cours des dernières années, la Ville a réalisé des études pour identifier les secteurs propices au développement sur son territoire. Or, la présence de milieux humides limite et complexifie de façon importante la construction dans plusieurs secteurs.

Nous avons bien entendu les préoccupations de la population quant à l'importance de conserver les installations de plein air à proximité du parc Holliday. Les plans actuels démontrent que près de 90 % des pistes et sentiers seront préservés. Des aménagements seront faits pour en faciliter l'accès, dont un nouveau stationnement. Par ailleurs, des résidents de la rue Holliday ont exprimé des inquiétudes en regard de l'écoulement des eaux. À cet effet, les promoteurs ont la responsabilité de produire toutes les études techniques requises afin d'assurer la conformité de leur projet aux réglementations municipale et environnementale en vigueur. Plusieurs informations sur le projet sont d'ailleurs disponibles sur le site [projetholliday.com](http://projetholliday.com).

Je vous avoue que je serais inquiet si ce projet ne voyait pas le jour, n'entrevoiant pas d'autre avenue qui puisse assurer le développement résidentiel à Sept-Îles dans des délais raisonnables et dans d'aussi bonnes conditions. Je suis persuadé que les promoteurs sauront répondre aux préoccupations exprimées et que le développement de la ville se poursuivra dans le meilleur intérêt de toute la communauté.

À bientôt!



*Réjean Porlier*  
**Le Maire**  
Réjean Porlier

Votre  
conseil MUNICIPAL



**Gervais Gagné**  
Conseiller municipal  
de Sainte-Marguerite



**Guylaine Lejeune**  
Conseillère municipale  
de Ferland



**Jean Masse**  
Conseiller municipal  
de l'Anse



**Denis Miousse**  
Conseiller municipal  
de Marie-Immaculée



**Marie-Claude  
Quessy-Légaré**  
Conseillère municipale  
du Vieux-Quai



**Élisabeth  
Chevalier**  
Conseillère municipale  
de Mgr-Blanche



**Charlotte Audet**  
Conseillère municipale  
de Jacques-Cartier



**Michel  
Bellavance**  
Conseiller municipal  
de Sainte-Famille



**Dominic  
Elsiger-Ouellet**  
Conseiller municipal  
Moisie - Les Plages

**Pour rejoindre votre conseiller :**

Par téléphone au 418 964-3211

Par courriel à  
[mairie@septiles.ca](mailto:mairie@septiles.ca)

**Hôtel de ville**

546, avenue De Quen  
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4  
Téléphone : 418 962-2525  
Télécopieur : 418 964-3213

**Heures d'ouverture**

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et  
13 h à 16 h 30  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Assemblées publiques  
du CONSEIL MUNICIPAL

Les citoyens sont invités à assister aux séances publiques du conseil municipal **chaque 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi du mois, à 19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville. À noter que le port du masque est obligatoire pour accéder à la salle.

Les séances du conseil sont diffusées sur les ondes de :

- **NousTV** (COGECO – câble 5/HD 555) : En direct et en rediffusion à différentes heures, pendant les neuf jours suivant la séance.
- **Télé OPTIK** (TELUS – HD 511) : En direct lorsque la grille horaire le permet, ou en différé le lendemain de la séance, à 19 h.
- **Site Internet de la Ville de Sept-Îles** : Les séances sont mises en ligne dans les 48 heures suivant la séance.
- **En Facebook live**, sur la page NousTV Côte-Nord

Prochaines séances publiques :  
12 et 26 avril | 10 et (mardi) 25 mai

*L'actualité  
municipale*

est un périodique publié cinq fois par année par le Service des communications et distribué gratuitement dans tous les foyers de Sept-Îles.

**Coordination**  
Amélie  
Robillard

**Distribution**  
Postes Canada

**Collaboration**  
Personnel des  
services municipaux  
et des corporations  
municipales

**Dépôt légal**  
Bibliothèque nationale  
du Québec

**Réalisation graphique et  
impression**  
Coralis Communication  
Visuelle et Imprimerie B&E

**Tirage**  
13 400

Pour toute suggestion ou commentaire concernant *L'actualité municipale*, écrivez-nous à [communications@septiles.ca](mailto:communications@septiles.ca)



### Camp de jour (Terrain de jeux)

### Nouvelle appellation, nouvelle tarification, mais toujours autant de plaisir pour les enfants!

Afin de s'harmoniser avec le reste du Québec, l'organisation du Terrain de jeux devient le **Camp de jour** de la Ville de Sept-Îles. Ce changement d'appellation est purement administratif et n'entraînera aucun changement majeur à la structure et à l'organisation du service, ni au plaisir des enfants!

**Les activités s'adressent aux jeunes de 5 à 12 ans et se dérouleront du lundi au jeudi, du 28 juin au 12 août.**

#### Nouvelle tarification (par semaine)

Cette année, L'Envol, maison de la famille n'offrira pas le service de surveillance. Celui-ci sera assuré par l'équipe de moniteurs et de monitrices du Service des loisirs et de la culture. De ce fait, une nouvelle tarification **à la semaine** sera appliquée, tant pour le camp de jour que pour le service de surveillance.

| Camp de jour seulement<br>8 h 30 à 16 h – Dîner sur place (obligatoire) | Camp de jour & service de surveillance<br>(7 h 30 à 8 h 30 et 16 h à 16 h 45) |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> enfant                                                  | 20 \$                                                                         |
| 2 <sup>e</sup> enfant                                                   | 18 \$                                                                         |
| 3 <sup>e</sup> enfant (et suivants)                                     | 15 \$                                                                         |
| 1 <sup>er</sup> enfant                                                  | 40 \$                                                                         |
| 2 <sup>e</sup> enfant                                                   | 38 \$                                                                         |
| 3 <sup>e</sup> enfant (et suivants)                                     | 35 \$                                                                         |

#### Période d'inscription

La période d'inscription se déroulera en ligne, **du mardi 4 mai à 10 h au jeudi 13 mai à 19 h.**

Au moment de l'inscription, le parent doit sélectionner les semaines où son enfant participera au camp de jour. Afin de se conformer aux directives gouvernementales en matière de santé publique, le nombre de jeunes par secteur par semaine est limité.

#### En savoir plus

Toutes les informations concernant le fonctionnement du camp de jour, les secteurs où le service est offert, le service d'accompagnement pour les enfants ayant des besoins particuliers, etc., se trouvent sur notre site Internet à l'adresse **septiles.ca/campdejour**.



### Remplacement de l'aréna Conrad-Parent : Retour à la table à dessin

En décembre dernier, la Ville était informée que la demande d'aide financière adressée au gouvernement du Québec pour la construction d'un complexe multisport n'avait pas été retenue. Suivant cette décevante annonce, le conseil municipal a rapidement pris la décision de retourner à la table à dessin afin de remplacer sans délai l'aréna Conrad-Parent.

« Compte tenu de l'état du bâtiment et du système de réfrigération, ce projet doit aller de l'avant dans les meilleurs délais », souligne le directeur général, Patrick Gwilliam. « Le défi, c'est de pouvoir maintenir l'aréna actuel fonctionnel durant toute la durée des travaux, parce que nous sommes bien conscients qu'on a besoin de deux glaces », précise-t-il.

Un mandat professionnel sera donc octroyé dans les meilleurs délais afin d'établir les plans d'un nouvel aréna. Celui-ci sera construit derrière l'actuel, du côté du boulevard Laure. La Ville de Sept-Îles souhaite être en mesure de débiter les travaux dès 2022.

#### Autres plateaux sportifs

Pour ce qui est de la réponse aux besoins exprimés pour d'autres plateaux sportifs, différents scénarios sont à l'étude. Des discussions sont en cours avec le Cégep de Sept-Îles et le Centre de services scolaire du Fer. La construction de nouvelles installations dans une deuxième phase de travaux n'est pas exclue pour l'instant.



### Opération de drainage du réseau d'aqueduc

Comme chaque année, le Service des travaux publics procédera, **de la mi-mai à la fin juillet**, au rinçage (drainage) du réseau municipal d'aqueduc, dans les différents secteurs de la municipalité. Cette opération permet d'améliorer la qualité de l'eau et augmente l'efficacité des installations en évacuant les eaux stagnantes et les dépôts accumulés dans le réseau.

Lorsque le drainage est effectué dans votre secteur, il est possible que vous remarquiez une **légère baisse de la pression** accompagnée d'une **coloration** de l'eau. Cette eau ne pose **aucun risque pour la santé**. Toutefois, avant de débiter vos activités quotidiennes, il est recommandé de nettoyer les filtres aux sorties des robinets et de laisser couler l'eau froide à grand débit jusqu'à ce qu'elle devienne incolore.



### Balayage printanier

Qui dit fonte de la neige, dit balayage des rues! Dès la mi-avril, si les conditions météo le permettent, les employés des Travaux publics amorceront le balayage des rues afin d'en retirer le sable qui s'y est accumulé durant l'hiver. L'opération débute par le balayage des pistes cyclables avant de se poursuivre dans les rues de tous les secteurs de la ville.

Afin de ne pas entraver le passage des camions de nettoyage, on rappelle qu'il est important de **ne pas placer vos bacs dans la rue**, mais de les garder sur votre terrain. Merci!

### Élections municipales 2021 Je me présente!

En novembre prochain, des élections municipales se tiendront à Sept-Îles et dans l'ensemble des municipalités du Québec. Celles-ci visent à élire les conseillers, conseillères, maire ou mairesse qui formeront le conseil municipal pour les quatre prochaines années.

Les élus réunis en conseil ont pour mandat de représenter la population. Ils administrent les affaires de la municipalité et décident des orientations et des priorités d'action. Ils ne peuvent prendre de décisions que sous forme de résolution ou de règlement adopté lors d'une assemblée tenue dans les règles. Les compétences et les pouvoirs des conseils municipaux sont variés, par exemple : l'aménagement et l'urbanisme, le développement économique et communautaire local, l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées, la gestion des matières résiduelles, l'entretien des axes routiers, les loisirs et la culture, le pouvoir de taxation et l'évaluation foncière, la sécurité publique, etc.

Si vous êtes intéressé(e) par le développement de votre ville, que vous souhaitez avoir un impact direct sur votre communauté et prendre part aux décisions qui influencent le quotidien des citoyennes et des citoyens, alors, vous envisagez peut-être être candidat(e) pour siéger au conseil municipal? Si tel est le cas, vous devez d'abord savoir si vous êtes éligible à un poste de membre du conseil, ce qui implique : avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la municipalité et avoir résidé de façon continue ou non dans les douze derniers mois précédant le 1<sup>er</sup> septembre de l'année de l'élection.

Vous avez des questions sur le rôle et le travail d' élu municipal, sur les règles entourant une campagne? Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a mis en ligne une foule d'informations, dont le guide « Pourquoi pas vous? » qui se veut un outil de référence pour vous aider dans votre réflexion.

Consultez le site : [presentezvous.gouv.qc.ca](http://presentezvous.gouv.qc.ca)



## /// ENVIRONNEMENT

### Horaire estival Écocentre et ARMR

Qui dit beau temps dit grand ménage du printemps! Afin de vous départir adéquatement de vos matières ou matériaux, prenez note que l'écocentre de Sept-Îles passera à l'horaire d'été à compter du dimanche 2 mai. Pour leur part, les aires de réception des matières résiduelles de Moisie et de Clarke rouvriront vers la mi-mai.

Pour connaître les matières acceptées et refusées dans les différents sites et pour des conseils pratiques, consultez la section *Environnement/Matières résiduelles* du site Internet de la Ville.

**Écocentre** (601, boul. des Montagnais)

**Dimanche 2 mai** : Début de l'horaire estival

À partir de cette date, les heures d'ouverture seront :

- du lundi au jeudi, de 12 h à 17 h
- du vendredi au dimanche, de 8 h 30 à 17 h

**ARMR de Moisie et de Clarke**

**Mi-mai** (date à confirmer) : Réouverture des sites

Les heures d'ouverture seront :

- jeudi et vendredi : 16 h à 20 h
- samedi et dimanche : 8 h à 16 h





## Comité de suivi – Matières résiduelles Nouveaux membres recherchés!

Vous avez à cœur l'environnement? Vous souhaitez faire avancer concrètement vos idées? La MRC de Sept-Rivières est à la recherche de représentants pour combler des postes au comité de suivi du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

### Sièges disponibles

- Citoyen
- Secteur institutionnel (milieu scolaire ou de la santé)
- Générateur de matières organiques (ex. : gestionnaire de poissonnerie ou de supermarché, restaurateur)
- Secteur de la construction, rénovation et démolition (ex. : gestionnaire ou chargé de projets d'entreprise de construction)
- Entreprise de récupération et valorisation des matières résiduelles

À raison de deux rencontres par année, les membres participent activement à émettre des avis et des recommandations à l'intention des conseils municipaux, sur les questions de gestion des matières résiduelles importantes dans notre communauté.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature en envoyant un courriel d'intention et en indiquant le siège convoité, à l'adresse : **caroline.cloutier@mrc.septrivieres.qc.ca**.

### Pour en savoir plus :

Caroline Cloutier, conseillère en environnement | MRC de Sept-Rivières  
418 962-1900, poste 3226 | **septrivieres.qc.ca**



© MRC de Sept-Rivières

## Dépotoirs clandestins Combattez le fléau, signalez!

Jusqu'à maintenant sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières, nous avons répertorié plus de 280 sites pollués par des rebuts jetés illégalement dans la nature. Ces dépotoirs clandestins polluent et défigurent nos espaces naturels, sans compter que leur nettoyage coûte une fortune aux contribuables. Le territoire est vaste, et les organismes municipaux n'arrivent pas à eux seuls à contrer le phénomène. Heureusement, vous pouvez aider à combattre le fléau. Comment? C'est simple : signalez les dépotoirs clandestins que vous avez repérés.

### Trois étapes faciles pour un signalement utile :

#### 1. Observez

Restez aux abords pour éviter les blessures, notez ce que vous voyez et prenez des photos, dans la mesure du possible.

#### 2. Localisez

Notez les coordonnées géographiques du dépotoir clandestin.

Si vous ne disposez pas d'un appareil GPS, vous pouvez utiliser un téléphone mobile en utilisant l'application Boussole (système iOS) ou Google Maps (système Android). Pour savoir comment faire : **CombattezLeFleau.com**.

#### 3. Signalez

Prenez deux minutes pour effectuer votre signalement en ligne sur **CombattezLeFleau.com/Signalez**.

Avec le signalement en ligne, vous aurez la possibilité de joindre une photo du dépotoir sauvage. Ce type de document nous aide à réaliser une première évaluation des risques potentiels pour l'écosystème et la santé publique. N'oubliez pas de fournir les coordonnées géographiques que vous avez notées sur les lieux. Sans cette information, notre équipe pourra difficilement localiser le site contaminé.

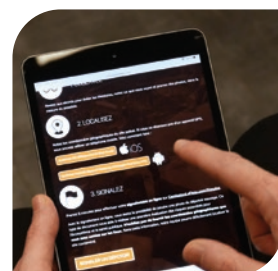
### Signalez, c'est vraiment utile!

Chaque signalement envoyé à la MRC de Sept-Rivières passera par un processus de vérification et, une fois validé, figurera dans le répertoire des dépotoirs clandestins de Sept-Rivières, un inventaire cartographique en ligne qui fournit une description de tous les dépotoirs connus de la MRC.

Évidemment votre contribution ne sert pas uniquement à remplir des listes ou à piquer des épingles sur une carte. Chaque signalement de dépotoir clandestin nous aide à mieux identifier les contrevenants, à établir les véritables priorités en matière de nettoyage et à mettre en place de meilleures mesures de prévention. Il nous permet également de dresser un portrait de l'ampleur réelle du problème et de rallier ainsi un plus grand nombre de partenaires privés et publics à l'élaboration d'une solution efficace.

Pour en savoir plus :

**CombattezLeFleau.com** | **septrivieres.qc.ca**



© Optik360

### Modification à la réglementation d'urbanisme : Une procédure bien encadrée

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit des mécanismes d'information et de consultation lorsqu'un règlement d'urbanisme doit être modifié pour permettre la réalisation d'un projet initialement non conforme à la réglementation en vigueur. Cette procédure comprend plusieurs étapes bien encadrées, assurant la conformité et la transparence du processus de modification réglementaire. En voici un résumé.

D'abord, un promoteur ayant un projet dont la réalisation requiert une modification au règlement (de zonage, par exemple), doit s'adresser au **Service de l'urbanisme** de la Ville. Avec sa demande de modification de zonage, il doit fournir tout document permettant une compréhension claire du projet à l'origine de la demande, ce qui permettra d'en faire l'analyse.

Le projet et la demande de modification réglementaire sont ensuite soumis au **comité consultatif d'urbanisme** qui étudie la conformité de la demande et fait une recommandation (d'acceptation ou de refus) à l'intention du conseil municipal. Si ce dernier donne son accord, le processus de modification du règlement peut se poursuivre.

S'ensuivent le dépôt et l'adoption au conseil municipal d'un **projet de règlement**. Puis, un avis public est publié, informant de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**. Celle-ci permet au maire ou à son représentant de présenter et d'expliquer le projet. Les participants à l'assemblée peuvent poser des questions et émettre des commentaires en lien avec le projet.

Finalement, le **règlement** modifiant la réglementation en vigueur est adopté par le conseil municipal. À noter que dans certains cas, le règlement doit aussi être approuvé par la MRC afin de valider sa conformité au schéma d'aménagement. Le processus se termine par la publication d'un avis d'entrée en vigueur du règlement. C'est à ce moment que le **permis** nécessaire à la réalisation du projet peut être émis, si tous les plans et documents requis ont été déposés.

Dépendamment du projet, ce processus peut prendre entre quatre et six mois (parfois plus). Avant d'entreprendre ce type de démarche, il est donc essentiel d'être bien informé des différentes obligations et des étapes à suivre. Pour ce faire, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme.

Pour certains types de projets de règlement, un mécanisme d'**approbation référendaire** peut s'appliquer. C'est-à-dire que des personnes résidant dans une zone contiguë au projet peuvent, par signature, demander que le projet soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter. Si le nombre minimum de signatures prévu par la loi est suffisant, la Ville doit lancer une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter (ouverture d'un registre). Si le nombre d'enregistrements atteint le seuil prévu par la loi en fonction de l'emplacement du projet, le conseil municipal devra alors décider soit de procéder à un scrutin référendaire sur la modification réglementaire demandée, soit de ne pas donner suite à la demande de modification. Dans ce cas, le promoteur ne sera pas en mesure d'obtenir les autorisations requises pour la réalisation de son projet.



### Des envies de rénos?

Le retour du soleil et du beau temps vous donne des envies de rénover, d'agrandir, d'aménager? Le Service de l'urbanisme vous rappelle que selon la nature des travaux à réaliser, un permis peut être requis. Pour plus d'informations, visitez la section *Permis et Urbanisme* du site Web de la Ville de Sept-Îles. Vous y trouverez notamment des dépliants informatifs et pourrez profiter du service de permis en ligne pour certains travaux.

**Pour nous joindre :**

Tél. : 418 964-3233 | [urbanisme@septiles.ca](mailto:urbanisme@septiles.ca)

N'oubliez pas : Vous avez jusqu'au **1<sup>er</sup> juin** pour démonter et ranger vos **abris d'hiver**, portiques temporaires et clôtures à neige. Bon printemps!



## Zone CULTURE

### Escale musicale

Chanteur, conteur, danseur, musicien, etc., c'est le moment de soumettre votre candidature pour vous produire dans le cadre de l'Escale musicale cet été. Il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles, sous l'onglet *Loisirs et culture/Festivals et événements*.

Les propositions seront évaluées par un comité de sélection et la personne en charge de la programmation communiquera avec vous à partir de la mi-mai. À noter que l'Escale musicale n'aura lieu que si le contexte pandémique le permet.





### De l'art au centre Roger-Smith

Le centre Roger-Smith à Clarke se pare de couleurs grâce à une nouvelle murale installée dans l'espace commun. Intitulé *Cass/opée*, le projet a été réalisé par une quinzaine d'élèves du programme Noir & Or de l'option arts plastiques de l'Institut d'Enseignement de Sept-Îles.

« C'est une fierté pour les étudiants de s'être vus confier un travail de cette envergure. Ils ont dû travailler en équipe et faire preuve de persévérance puisque la pandémie a apporté son lot de défis. C'est vraiment une expérience extraordinaire à inscrire à leur portfolio de jeunes artistes! », souligne Linda Bouchard, enseignante à l'Institut d'Enseignement de Sept-Îles.

Ce projet a été financé par l'entente de développement culturel de la Ville de Sept-Îles.

### 20 ans de partenariat Une 5<sup>e</sup> entente de développement culturel pour la Ville et ses partenaires

La Ville de Sept-Îles, le gouvernement du Québec et Aluminerie Alouette renouvellent leur partenariat dans le cadre d'une cinquième entente de développement culturel. Celle-ci représente un engagement total de 480 000 \$ (soit 240 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications, 150 000 \$ de la Ville de Sept-Îles, 60 000 \$ d'Aluminerie Alouette et 30 000 \$ de Panache art actuel).

Les objectifs de cette cinquième entente s'inscrivent dans la continuité des précédentes et visent notamment :

- à favoriser l'accès aux arts et à la culture pour l'ensemble de la population;
- à soutenir des actions innovantes initiées par le milieu;
- à soutenir la participation citoyenne active et engagée;
- à favoriser le rapprochement entre les cultures;
- à mettre en valeur l'histoire et le patrimoine septilien;
- à appuyer la synergie entre la culture et les autres secteurs de la communauté.

Depuis la première entente de développement culturel signée en 2005, c'est plus d'un million de dollars qui ont été investis conjointement pour soutenir des centaines de projets et d'initiatives, d'artistes et d'organismes culturels.



### La Bibliothèque LOUIS-ANGE-SANTERRE

#### Prête-moi ta plume! Les élèves de 6<sup>e</sup> année coécrivent un premier roman

À l'invitation de la bibliothèque Louis-Angé-Santerre, des élèves de 6<sup>e</sup> année de toutes les écoles de Sept-Îles ont pris part à un grand projet de coécriture, encadrés par les écrivains professionnels Jocelyn Boisvert, Simon Lafrance et Carine Paquin.

Lors de rencontres virtuelles avec les auteurs, les élèves ont eu à échanger sur la construction des personnages, le développement de l'action, les lieux et l'ambiance générale du récit. Après avoir récolté les idées et les propositions des jeunes, chaque auteur prête sa plume pour écrire une histoire, qui deviendra ensuite un court roman.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de son programme de Soutien au rayonnement numérique.



#### Biblio ouverte!

Depuis le 8 février dernier, la bibliothèque a rouvert toutes grandes ses portes à l'ensemble de la clientèle, selon le mode de fonctionnement et les horaires réguliers.

En plus de découvrir l'impressionnante collection de livres pour tous les âges et tous les goûts, profitez des autres services offerts à la bibliothèque Louis-Angé-Santerre, tels la location de DVD, de jeux vidéos, l'accès aux postes informatiques et à Internet, et bien plus encore!

Laissez-vous inspirer par les nouveautés et les suggestions de notre personnel! On rappelle que l'abonnement est gratuit pour les résidents de Sept-Îles. On vous attend!

#### Heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 12 h à 20 h  
Jeudi et vendredi : 9 h à 18 h  
Samedi et dimanche : 9 h à 17 h



## Un peu D'HISTOIRE

### Joseph Alexis Virgile Bérubé (1851-1912)

Située dans le quartier Marie-Immaculée, la rue Bérubé a été nommée en l'honneur de Joseph Alexis Virgile Bérubé. Celui-ci fut le premier particulier à ouvrir un magasin général à Sept-Îles, venant ainsi concurrencer la Compagnie de la Baie d'Hudson au tournant des années 1900. Son commerce était situé sur la première rue (aujourd'hui l'avenue Arnaud), du côté de la mer.

À l'époque, plusieurs associaient Virgile Bérubé à une sorte de banquier qui finançait au besoin les gens de la municipalité! D'ailleurs, il a financé l'entreprise de son fils Antoine et de Johnny Ferguson, qui avaient obtenu le contrat pour la récupération des 1 012 corps provenant du naufrage de l'*Empress of Ireland* survenu le 29 mai 1914.

### Artistes à l'œuvre!

Les élèves de l'IESI en pleine création de la fresque qui orne désormais le centre Roger-Smith.



### Nouvellement arrivé à Sept-Îles?

Consultez notre site Internet et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour recevoir une pochette informative sur les différents services offerts par la Municipalité. Bienvenue chez nous!

**Pour nous joindre :** 418 964-3201

**Site Internet :** [septiles.ca/nouvelarrivant](http://septiles.ca/nouvelarrivant)

### Pour être bien informé

Pour rester à l'affût des dernières nouvelles, des services municipaux, des activités, de la réglementation, etc., suivez la Ville de Sept-Îles sur ses différentes plateformes :

Web : [septiles.ca](http://septiles.ca)

Facebook : [Ville de Sept-Îles](https://www.facebook.com/VilledeSeptIles)

Instagram : [villeseptiles](https://www.instagram.com/villeseptiles)

Twitter : [@VilledeSeptIles](https://twitter.com/VilledeSeptIles)

Service d'alertes automatisé : [septiles.ca/alertes](http://septiles.ca/alertes)

### Urgence

|                                                |              |
|------------------------------------------------|--------------|
| Sécurité incendie et service ambulancier ..... | 911          |
| Police                                         |              |
| Téléphone .....                                | 310-4141     |
| Cellulaire .....                               | *4141        |
| Urgence « Travaux publics » (en tout temps) .. | 418 964-3300 |
| Urgence « SPCA » (en tout temps) .....         | 418 964-3272 |

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| <b>Mairie</b> ..... | 418 964-3211 |
|---------------------|--------------|

### Services municipaux

|                                                |              |
|------------------------------------------------|--------------|
| Communications .....                           | 418 964-3344 |
| Contentieux .....                              | 418 964-3222 |
| Cour municipale .....                          | 418 964-3250 |
| Direction générale .....                       | 418 964-3201 |
| Évaluation et taxation .....                   | 418 964-3217 |
| Finances .....                                 | 418 964-3215 |
| Grefe .....                                    | 418 964-3205 |
| Ingénierie .....                               | 418 964-3225 |
| Loisirs et culture (500, avenue Joliet) .....  | 418 964-3340 |
| Ressources humaines .....                      | 418 964-3220 |
| Sécurité incendie (153, du Père-Divet) .....   | 418 964-3280 |
| Travaux publics (601, boul. des Montagnais) .. | 418 964-3300 |
| Urbanisme .....                                | 418 964-3233 |

### Loisirs et culture

|                                          |              |
|------------------------------------------|--------------|
| Arénas et plein air .....                | 418 964-3330 |
| Bibliothèque Louis-Ange-Santerra .....   | 418 964-3355 |
| Centre socio-récréatif .....             | 418 964-3371 |
| Dossiers spéciaux .....                  | 418 964-3345 |
| Maison des jeunes .....                  | 418 964-3379 |
| Programmation (message enregistré) ..... | 418 964-3333 |

### Centres communautaires

|                                               |              |
|-----------------------------------------------|--------------|
| Ferland (école Bois-Joli) .....               | 418 964-3209 |
| La Chapelle (Canton Arnaud) .....             | 418 583-2321 |
| Marguerite (Gallix) .....                     | 418 766-3162 |
| Maurice-Roy (Moisie) .....                    | 418 927-3653 |
| Place de l'Anse (école Camille-Marcoux) ..... | 418 964-3264 |
| Roger-Smith (Clarke City) .....               | 418 583-2820 |
| Wilfrid-Gallienne (Moisie) .....              | 418 927-2133 |

### Corporations

|                                                    |              |
|----------------------------------------------------|--------------|
| Développement Économique Sept-Îles .....           | 418 962-7677 |
| Corporation de Protection de l'Environnement ..... | 418 962-1316 |
| Corporation de transport adapté .....              | 418 962-7111 |
| Musée régional de la Côte-Nord .....               | 418 968-2070 |
| Office municipal d'habitation .....                | 418 962-7565 |
| Refuge des animaux (SPCA) .....                    | 418 964-3272 |
| Salle Jean-Marc-Dion                               |              |
| Billetterie .....                                  | 418 962-0100 |
| Administration .....                               | 418 962-0850 |
| Station récréotouristique Gallix .....             | 418 766-7547 |
| Tourisme Sept-Îles .....                           | 418 962-1238 |



100% de fibres postconsommation